



Bureau du Représentant
Rabat-Maroc

Réunion Ebola - 6 avril 2015 – Ministère de la Santé

Mot de M Yves Souteyrand, Représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé
au Maroc

Monsieur le Ministre de la Santé

Messieurs les Ministres

Monsieur le Général de Corps d'Armée, Commandant de le Gendarmerie Royale

Mesdames et Messieurs

Merci, Monsieur le Ministre de la Santé, de me permettre d'intervenir, au nom de l'Organisation Mondiale de la Santé, à l'occasion de cette réunion de haut niveau sur la maladie à virus Ebola.

En un peu plus d'une année, depuis que les premiers cas ont été déclarés, plus de 25000 personnes ont été contaminées par le virus Ebola. 10460 personnes en sont mortes, sept fois plus que les 1600 décès cumulés au cours des 22 épisodes épidémiques précédents depuis 30 ans.

Première épidémie d'Ebola affectant les pays d'Afrique de l'Ouest, c'est également la première qui touche 3 pays en même temps et surtout la première qui se soit développée dans les grands centres urbains. L'essentiel des cas et des décès, nous le savons tous, concernent essentiellement 3 pays d'Afrique de l'Ouest : la Sierra Leone, qui compte à elle seule près de 12.000 cas, le Liberia, avec près de 10.000 cas et la Guinée, avec 3500. Trois autres pays d'Afrique le Mali, le Nigeria et le Sénégal ; et 3 autres pays l'Espagne, les Etats Unis et le

Royaume Uni ont également rapporté un nombre limité de cas (de 1 à 20 pour le Nigeria). Mais dans ces 6 pays, l'épidémie est considérée comme terminée.

Il est important de rappeler également le lourd tribut des professions de santé à l'épidémie. 861 professionnels ont été contaminés depuis le début de l'épidémie et 495 ont perdu la vie en accomplissant leur devoir de soigner.

En aout 2014, l'OMS a déclaré l'épidémie d'Ebola comme urgence de santé publique à portée internationale, reconnaissant ainsi le caractère extraordinaire de l'événement, l'impact potentiel majeur pour le développement des pays touchés, le risque pour la santé publique des autres états et invitant, conformément aux obligations du Règlement Sanitaire Internationale à une action internationale coordonnée pour renverser la tendance et mettre un terme à la propagation internationale du virus Ebola.

Cette déclaration a renforcé considérablement la riposte des états et des partenaires internationaux. L'OMS, par exemple, a déployé plus de 2000 spécialistes techniques et des experts. L'OMS a également déployé 26 laboratoires mobiles, a aidé à la construction de 5 unités de traitement Ebola et fourni un soutien technique à 72 autres et à 85 centres de soins communautaires. Elle a coordonné avec les états et l'ensemble des partenaires le déploiement de 40 équipes médicales étrangères pour prendre en charge les personnes atteintes dans les unités de traitement et les centres de santé communautaire.

Au Maroc, le partenariat avec l'OMS a permis un acheminement et une distribution dans les meilleures conditions, de la généreuse donation de médicaments et de matériel médical aux pays affectés, réalisée sous les hautes instructions de Sa Majesté Mohamed VI.

Les efforts coordonnés de l'ensemble des partenaires ont eu un impact majeur sur l'évolution de l'épidémie. Si l'on considère les pics épidémiques du dernier trimestre 2014, lorsque près de 800 nouveaux cas étaient rapportés certaines semaines, la situation actuelle est moins critique. Au cours de la dernière semaine de mars, 82 nouveaux cas ont été reportés. Ces chiffres, plutôt rassurants, cachent cependant des tendances géographiques qui le sont beaucoup moins.

Au Liberia, l'épidémie semble bien contrôlée. Un seul cas a été identifié au cours du mois de mars alors qu'on en comptait 450 par semaine en septembre 2014.

Au Sierra Leone, le nombre de cas a décru régulièrement au cours des dernières semaines : 248 cas la première semaine de janvier ; 25 cas la dernière semaine de mars.

En Guinée la situation reste préoccupante avec une épidémie non stabilisée depuis le début de l'année. Au cours de la dernière semaine de mars, 57 nouveaux cas ont été rapportés, contre 45 la semaine précédente. On constate de plus un élargissement de l'aire géographique de transmission, en particulier à l'Ouest du pays, dans et autour de la capitale Conakry où 7 préfectures ont déclaré des cas, contre 3 la semaine précédente. Dans certaines préfectures de nouveaux cas réapparaissent alors qu'aucun ne l'avait été depuis plus de 50 jours. Autre facteur de préoccupation, une proportion croissante de cas découverts post mortem, dans des communautés jusqu'à présent difficiles d'accès, ce qui laisserait supposer que le nombre de cas réels est sous estimé.

Cette situation a conduit les autorités guinéennes à prendre des mesures d'urgence, dans les préfectures concernées et à Conakry, en particulier la restriction des déplacements dans les aires de transmission, la mise en quarantaine de certaines structures hospitalières et cliniques où des cas ont été détectés et des restrictions à la participation aux funérailles aux seuls proches des personnes décédées. L'OMS a mobilisé des équipes d'investigation rapides dans les régions considérées pour comprendre les raisons de cette résurgence des contaminations.

La situation en Guinée confirme que l'épidémie n'est pas terminée, qu'elle reste encore hors de contrôle dans certaines zones. Il y a des leçons à tirer de cette situation. Première leçon : ne faut surtout pas relâcher les efforts vis à vis des pays concernés.

Le Maroc a pris sa part dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola.

La Directrice Générale de l'OMS, Dr Margaret Chan, avait publiquement félicité le Royaume pour sa politique de transport aérien. Le Royaume a été l'un des rares pays à poursuivre des relations aériennes quotidiennes avec les pays les plus touchés. Cette politique est conforme aux recommandations de l'OMS qui ne préconise aucune restriction au voyage et au commerce avec les pays touchés. De telles restrictions entraveraient l'acheminement de l'aide et le déploiement des

équipes d'intervention et, sans apporter de solution à la crise de santé publique, elles aggraveraient la situation économique et sociale de pays dont le développement est déjà considérablement affecté par Ebola.

Lors d'une entrevue récente avec Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur chef de la mission du Royaume du Maroc auprès des Nations Unies à Genève, la Directrice Générale de l'OMS avait salué les efforts du Royaume en soutien à l'OMS pour venir en aide aux pays les plus touchés, à travers notamment les donations de médicaments et de matériel médical.

L'engagement du Maroc s'est concrétisé également dans le renforcement des capacités des professionnels des pays d'Afrique francophone. Une formation sur la préparation à la riposte à Ebola a été organisée à l'Ecole Nationale de Santé Publique, en partenariat avec l'Agence Japonaise de Coopération et l'OMS. Elle a bénéficié aux représentants de 15 pays, dont la Guinée. L'OMS souhaite prolonger ce partenariat en organisant prochainement à l'ENSP, une formation d'urgence en direction des équipes de réponse rapide à Ebola pour les pays francophones de la région EMRO.

Soyez assuré, Monsieur le Ministre, que l'OMS est prête à apporter tout l'appui que vous jugerez nécessaire pour faciliter le mandat que vous a confié Sa Majesté le Roi, pour porter assistance à la Guinée dans la lutte contre Ebola.

Deuxième leçon à tirer de la situation en Guinée : l'ensemble des états doivent continuer à être préparés à faire face à une éventuelle importation de cas d'Ebola à l'intérieur de leurs frontières. Dans ce domaine non plus il ne faut surtout pas baisser la garde.

Monsieur le Ministre de la Santé a sollicité, en début d'année, l'OMS pour procéder à l'évaluation du plan de préparation à la riposte contre Ebola. Elle a été réalisée en février par une équipe d'experts internationaux et a porté sur 6 domaines : la coordination intersectorielle, la surveillance et le suivi des contacts, la prise en charge et le contrôle de l'infection, le laboratoire, le contrôle aux points d'entrée et la communication. Les experts ont été reçus au Poste de Coordination Central, ils ont pu visiter et rencontrer les différents professionnels à l'aéroport Mohamed V, à l'Hôpital Moulay Youssef de Casablanca, au

laboratoire de l'Institut Pasteur et dans des centres de santé. Ils ont rencontré les membres du comité de veille de la maladie à virus Ebola.

L'équipe d'experts a constaté la forte mobilisation du gouvernement et de l'ensemble des acteurs et surtout l'importance des efforts du pays dans tous les domaines couverts par la réponse. Le Maroc est sans aucun doute bien préparé pour faire face à une éventuelle importation de cas d'Ebola. L'OMS utilise d'ailleurs régulièrement l'expertise marocaine pour assister d'autres pays de la région à renforcer leur capacité et parfaire leur préparation.

Bien sur, des améliorations peuvent toujours être apportées dans les différents domaines. Les experts insistent en particulier sur la nécessité de renforcer la formation des intervenants à tous les niveaux géographiques, et de répéter cette formation, y compris par des exercices de simulation, en tenant compte de l'évolution de la situation épidémiologique. Il y a en effet un risque que la routine entrave la mobilisation immédiate et la réactivité nécessaire pour faire face à une situation réelle d'importation de cas.

D'autres recommandations visent à renforcer la préparation du pays dans l'éventualité d'une épidémie avec transmission active d'Ebola sur le territoire, ou de tout autre événement majeur de santé publique. Dans ce domaine encore l'OMS est à la disposition du Maroc pour apporter l'appui technique que vous jugerez nécessaire, Monsieur le Ministre.

Le monde est confronté à d'autres menaces de santé publique, tel que le *Middle East Respiratory Syndrome Coronavirus* (MERS-CoV) ou la grippe H5N1 et il sera confronté dans le futur à des agents infectieux aussi dangereux qu'Ebola. Les échanges mondiaux, la rapidité des transports, l'urbanisation croissante, la déforestation, tous ces facteurs environnementaux et économiques sont autant de facteurs potentiels d'émergence et d'accélération de la propagation d'agents pathogènes.

L'exigence de préparation face à Ebola constitue un engagement et un investissement pour le futur face à ces nouvelles menaces de santé publique, afin d'ériger un système plus solide pour défendre la sécurité sanitaire mondiale.